

Maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | CENTRE DE FORMATION INITIALE DES MAÎTRES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-811-1-3

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire (M. Éd.)

TYPE Maîtrise en éducation (M. Éd.)

CRÉDITS 60 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse


 Admission à l'automne

 Menant à une accréditation professionnelle

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Stages obligatoires

 Temps partiel

Vous pourriez obtenir la reconnaissance officielle des apprentissages réalisés lors de vos formations et de vos expériences professionnelles passées.

Pour plus d'informations, consultez la page *Reconnaissance des acquis expérientiels* du Bureau du registraire.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Alejandro S. González-Martín 514 343-6111, poste 8803
a.gonzalez-martin@umontreal.ca

Louise Talbot 514 343-6111, poste 3148
louise.talbot@umontreal.ca

Présentation

Ce programme vise à former pour l'enseignement au secondaire des étudiants déjà titulaires d'un baccalauréat dans une discipline pertinente.

Objectifs

La maîtrise en éducation, option Enseignement au secondaire s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ayant acquis un minimum de 45 crédits dans la discipline visée. Le programme s'adresse autant aux étudiants qui sont à l'emploi d'un centre de services scolaire ou d'un établissement d'enseignement privé, qu'aux étudiants sans lien d'emploi. Une formation pratique intégrée à une formation en didactique, en psychopédagogie et en fondements de l'éducation favorise une insertion professionnelle réussie, une mise en œuvre des compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession, une adaptation des savoirs pertinents au contexte de l'enseignement et une préparation aux multiples facettes du rôle de l'enseignant vis-à-vis les élèves, les parents et la communauté.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-828-1-0	Jour
Enseignement du français au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-835-1-5	Jour
Formation à l'enseignement postsecondaire	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-832-6-0	Soir Jour
Éducation, option éducation préscolaire et enseignement primaire	Maîtrise	60 crédits	2-820-1-9	Soir

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant à la maîtrise en éducation, option enseignement au secondaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales (RPESP);
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, c'est-à-dire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée. Dans le cas d'un baccalauréat obtenu par cumul, la moyenne sera calculée sur la portion disciplinaire en lien avec la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée;
- se soumettre au test diagnostique de français écrit reconnu ou administré par l'Université (TFLM). En cas d'échec, l'étudiant devra réussir, hors programme, le ou les cours de mise à niveau prescrits par la Faculté, DID1009-Grammaire pour futurs enseignants et/ou DID1010-Français écrit pour futurs enseignants. Un double échec au cours DID1009 ou DID1010, entraîne une fin de candidature.

NOTES :

- Les candidats qui possèdent un baccalauréat ou l'équivalent dans un champ connexe, peuvent présenter une demande d'admission s'ils ont obtenu, dans le cadre d'une autre formation, 45 crédits disciplinaires liés à la formation disciplinaire du Régime pédagogique de l'enseignement au secondaire visée. Ces candidats doivent obligatoirement remplir le formulaire *Identification des 45 crédits disciplinaires*. Toutes les informations demandées sont essentielles à l'analyse du dossier du candidat. **Un dossier incomplet sera refusé.**

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal (<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais/exigence-admission/tests-diplomes-acceptes#title-lis>). Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

D'autres conditions spécifiques à certaines des concentrations sont également définies :

Enseignement des sciences et technologies au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1^{er} cycle dans l'une des disciplines contributives au champ des sciences et technologies. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en sciences pourra toutefois être considérée. Un test diagnostique des connaissances pourrait être exigé afin d'évaluer le niveau des connaissances disciplinaires des candidats.

Enseignement du français langue d'enseignement au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1^{er} cycle en linguistique ou littérature française. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en linguistique ou en littérature pourra toutefois être considérée.

Enseignement des mathématiques au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1^{er} cycle en mathématiques. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en mathématique pourra toutefois être considérée.

Enseignement de l'univers social au secondaire

- le candidat doit posséder un baccalauréat de 1^{er} cycle en histoire ou en géographie. Toute candidature justifiée par un baccalauréat dans un champ connexe ayant un fort contenu en histoire ou en géographie pourra toutefois être considérée.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Les candidats qui possèdent un baccalauréat de 1^{er} cycle ou l'équivalent dans un champ connexe à la discipline visée doivent remplir le formulaire: Identification des 45 crédits disciplinaires; un dossier incomplet sera refusé.
- Lettre d'intention ou de motivation.

2. Condition de poursuite des études

L'étudiant qui s'est vu imposer des cours hors programme complémentaires jusqu'à 9 crédits, ou préparatoires, jusqu'à 15 crédits, en vertu de l'art. 48 du RPESP, a l'obligation de suivre ces cours dès la première année. Conformément à l'art. 19 du RPESP, l'étudiant qui désire abandonner l'un de ces cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. La direction du Centre de formation initiale des maîtres (CFIM) accepte ou refuse la demande. L'abandon de ces cours peut entraîner un report d'admission.

Pour s'inscrire au cours EDU6292- Stage 2 Intervention pédagogique au secondaire, l'étudiant devra avoir réussi le test de français écrit (TECFÉE) reconnu par les universités québécoises pour la certification des futurs enseignants, de même que l'évaluation facultaire du français oral. Les passations du TECFÉE ont lieu trois fois par année.

L'étudiant doit avoir atteint dans sa formation le niveau de développement de ses compétences professionnelles jugé satisfaisant par la Faculté afin d'être autorisé à effectuer les stages 2 et 3 (EDU6292 et EDU6293).

3. Scolarité

- La scolarité minimale est de huit trimestres (2 ans et demi) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.
- La scolarité maximale est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, ou à temps partiel pour le programme de 60 crédits, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} avril 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} avril 2024

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Histoire	Baccalauréat	90 crédits	1-165-1-0	Jour	Non limitée
Littératures de langue française	Baccalauréat	90 crédits	1-145-1-5	Jour	Non limitée
Mathématiques	Baccalauréat	90 crédits	1-190-1-0	Jour	Non limitée

Structure du programme (2-811-1-3)

Version 06 (A22)

La maîtrise professionnelle comporte 60 crédits.

Cette maîtrise est offerte selon quatre concentrations :

- concentration Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (segment 80C1),
- concentration Enseignement des mathématiques au secondaire (segment 80C2),
- concentration Enseignement du français au secondaire (segment 80C3),
- concentration Enseignement de l'univers social au secondaire (segment 80C4).

Cette maîtrise donne droit à la M. Éd. (enseignement au secondaire) et à une autorisation légale d'enseigner.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 COMMUN À TOUTES LES CONCENTRATIONS

Le segment comprend 39 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 6500	Analyse des pratiques enseignantes	3.0S	PPA 6201	Gestion de classe et résolution de problèmes	3.0S
ETA 6065	Évaluation et compétences	3.0S	PPA 6236	Apprentissage et enseignement au secondaire	3.0S
ETA 6160	École et société	3.0S	PPA 6237	Adolescence et soutien à l'apprentissage à l'école	3.0J S
ETA 6901	L'enseignant, le système éducatif québécois	3.0S	PPA 6400	Différenciation pédagogique et ÉHDAA	3.0S

Bloc 01B Formation pratique

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EDU 6291	Stage 1 Initiation professionnelle au secondaire	1.0J S	EDU 6505	Essai et analyse de la pratique enseignante	2.0S
EDU 6292	Stage 2 Intervention pédagogique au secondaire	4.0J S	PPA 6698	Laboratoire d'enseignement au secondaire	2.0S
EDU 6293	Stage 3 Intégration professionnelle au secondaire	6.0J S			

SEGMENT 80C1 CONCENTRATION ENSEIGN. DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES AU SECONDAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 80C1A Didactique des sciences et technologies

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6693	Didactique: sciences et intégration des matières	3.0	DID 6868	Le laboratoire en didactique des sciences	3.0S
DID 6867	Didactique des sciences	3.0S	DID 6869	Didactique des sciences et technologies : thèmes	3.0S

Bloc 80C1B Complément de formation en sciences et technologies

Option - 9 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 9 crédits de cours de 1er cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle BIO, CHM, PHY, GEO, DID ou DST). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIO 1334	Biodiversité 1	3.0J	GEO 1112	Système Terre 1	3.0J
BIO 1803	Écologie et environnement	3.0J S	PHY 1651	Mécanique classique 1	3.0J S
CHM 1101	Chimie analytique 1	3.0J	PHY 1972	Comprendre l'Univers	3.0
CHM 1201	Chimie inorganique 1	3.0J			

SEGMENT 80C2 CONCENTRATION ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU SECONDAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 80C2A Didactique des mathématiques

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2260	Didactique de la proportionnalité	3.0J	DID 6573	Didactique de la géométrie au secondaire	3.0S
DID 6571	Didactique de l'algèbre au secondaire	3.0S	DID 6754	Didactique des mathématiques et TIC	3.0S

Bloc 80C2B Complément de formation en mathématiques

Option - 9 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 9 crédits de cours de 1er cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle MAT, STT, IFT ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 2280	Erreurs et obstacles d'apprentissage en mathématiques	3.0J S	MAT 1332	Géométrie euclidienne	3.0J
MAT 1101	Mathématiques fondamentales	3.0J	MAT 1720	Probabilités	4.0J
MAT 1301	Mathématiques élémentaires	3.0J	STT 1700	Introduction à la statistique	3.0J

SEGMENT 80C3 CONCENTRATION ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 80C3A Didactique du français langue d'enseignement

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6201	Didactique du français et grammaire	3.0S	DID 6216	Didactique de l'écriture	3.0J S
DID 6211	Didactique de la lecture	3.0S	DID 6525	Grammaire avancée pour l'enseignement du français	3.0S
DID 6214	Didactique de l'oral	3.0S			

Bloc 80C3B Complément de formation en français langue d'enseignement

Option - 6 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 6 crédits de cours de 1er cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle FRA, LNG ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J

SEGMENT 80C4 CONCENTRATION ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERS SOCIAL AU SECONDAIRE

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 80C4A Didactique de l'univers social

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DID 6150	Didactique du monde contemporain	3.0S	DID 6153	Didactique de la géographie	3.0J
DID 6151	Didactique de l'éducation à la citoyenneté	3.0S	DID 6154	Débats d'histoire et de géographie au secondaire	3.0S
DID 6152	Didactique de l'histoire	3.0S			

Bloc 80C4B Complément de formation en univers social

Option - 6 crédits.

Le responsable du programme, en accord avec le règlement pédagogique, propose à l'étudiant 6 crédits de cours de 1er cycle lui permettant de pallier les lacunes de sa formation initiale disciplinaire (cours de sigle HST, GEO ou DID). Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres cours pourraient être demandés à l'étudiant par le responsable du programme, à la suite de l'étude de son dossier.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GEO 1212	Espaces globaux, territoires locaux 1	3.0J	HST 1041	L'Europe moderne	3.0J
GEO 1312	Développement durable et environnement	3.0J	HST 1051	Histoire du Canada jusqu'en 1850	3.0J
HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0	HST 1052	Histoire du Canada depuis 1850	3.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement du français au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-835-1-5	Jour
Enseignement du français langue seconde	Baccalauréat	120 crédits	1-821-1-0	Jour
Formation à l'enseignement postsecondaire	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-832-6-0	Soir Jour
Éducation, option générale	Maîtrise	45 crédits	2-812-1-3	Soir
Éducation, option générale	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-812-1-2	Jour

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche